Université de Sherbrooke

ÉCOLE DE GESTION

Microprogramme de 2e cycle d'accès à la profession comptable

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 18 mars 2025. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

CRÉDITS
12 crédits

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

TRIMESTRE D'ADMISSION
Hiver

LIEU
Campus de Longueuil

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉS*

Nouveau programme

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

Programme à accès restreint

* Peuvent varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 1 888-463-1835 poste 67363 numéro sans frais
- 450-463-1835 poste 67363
- mic-ctb.eg@usherbrooke.ca

FINALITÉ(S)

Le microprogramme de 2e cycle d'accès à la profession comptable pour personnes candidates formées à l'international vise à former des candidats et candidates à la profession en expertise comptable à exercer à titre de comptable professionnel agréé (CPA) au Québec ou au Canada. Suivant la réussite du microprogramme, d'un stage de 24 mois sur le marché du travail et sous réserve de toute autre exigence de

l'Ordre des CPA du Québec, un permis d'exercice à titre de CPA pourra leur être délivré par l'Ordre.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'expertise comptable;
- de développer des connaissances spécifiques au marché canadien;
- de développer des compétences professionnelles attendues d'un comptable professionnel débutant (comportement éthique, prise de décisions, résolution de problèmes, communication, exercice du leadership), tout en s'appuyant sur sa propre expérience personnelle, universitaire et professionnelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Activités pédagogiques obligatoires - 12 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
CPA840	Expertise comptable – normes canadiennes NCECF - 4 crédits
CPA841	Éléments de gouvernance et de gestion comptable en contexte canadien - 1 crédit
FIS840	Fiscalité canadienne - 4 crédits
FIS841	Droit des affaires canadien pour comptables - 3 crédits

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Campus de Longueuil : admission au trimestre d'hiver

Condition(s) générale(s)

Détenir un diplôme universitaire reconnu de 2e cycle donnant accès à la pratique d'expert-comptable (master en comptabilité, contrôle audit ou l'équivalent);

OU

Être inscrit comme praticien à un Ordre professionnel des experts-comptables (ou être inscrit à titre de candidat) d'un pays détenant une entente de réciprocité avec l'Ordre des CPA du Québec.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Les personnes candidates devront posséder une excellente connaissance de la langue française écrite et parlée de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

Une connaissance appropriée de l'anglais est requise pour s'assurer d'une bonne compréhension des textes de référence.

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

CPA840 - Expertise comptable – normes canadiennes NCECF

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

4 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Se familiariser avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) et reconnaitre les différences et similitudes avec les normes internationales (IFRS).

Contenu

Concepts théoriques et applications pratiques liés à la comptabilisation des opérations courantes et des opérations particulières.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle d'accès à la profession comptable

Microprogramme de 2e cycle d'accès à la profession comptable

CPA841 - Éléments de gouvernance et de gestion comptable en contexte canadien

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Comprendre le cadre organisationnel régissant les opérations commerciales et les structures de gouvernance au Québec et au Canada.

Contenu

Environnement d'affaires canadien incluant les politiques, programmes et pratiques de gestion utilisés au Canada afin de contribuer à l'atteinte des objectifs organisationnels, et ce, dans le respect des lois, de la déontologie professionnelle et de l'éthique.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle d'accès à la profession comptable

Microprogramme de 2e cycle d'accès à la profession comptable

FIS840 - Fiscalité canadienne

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

4 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

S'approprier les connaissances nécessaires en fiscalité canadienne pour les particuliers et les sociétés résidant au Canada.

Contenu

Loi de l'impôt sur le revenu, calcul du revenu net fiscal, calcul du revenu imposable, et calcul des impôts des particuliers et des sociétés par actions. Aspects administratifs en matière d'impôt sur le revenu applicables aux particuliers et aux sociétés par actions.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle d'accès à la profession comptable

Microprogramme de 2e cycle d'accès à la profession comptable

FIS841 - Droit des affaires canadien pour comptables

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Connaître les bases du droit corporatif canadien utiles à l'expert ou experte comptable formée à l'international.

Contenu

Droit général et droit civil, obligations, biens et propriété, contrats, personnes, mandat, successions, régimes matrimoniaux, sûretés. Responsabilité, protection du consommateur, droit du travail, droit administratif. Droit commercial et sujets particuliers : différentes formes d'entreprise, effets de commerce, financement. Faillite, fiducies, propriété intellectuelle.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle d’accès à la profession comptable

Microprogramme de 2e cycle d’accès à la profession comptable